

ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

L’AFFC accueille de nouvelles représentantes au sein de son conseil d’administration

Ottawa, 16 septembre 2024 — L’Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) a le plaisir d’annoncer l’arrivée de trois nouvelles représentantes sur son conseil d’administration qui ont été admises lors de l’assemblée générale annuelle, tenue le 14 septembre.

Lors de son assemblée générale annuelle, l’AFFC a pris le temps de remercier Stéphanie Gaudet, Sarah Nyakeru et Julie Gagnon respectivement représentantes sortantes de la Saskatchewan, de l’Alberta et de l’Île-du-Prince-Édouard au conseil d’administration pour leur dévouement et leurs contributions inestimables qu’elles ont apporté au fil des années.

À la même occasion, trois nouvelles représentantes ont été admises au conseil d’administration. Il s’agit de Malaika Ogandaga, représentante de l’Alberta, Mélissa Gagnon, représentante de la Saskatchewan et Naoual Chadli, représentante de l’Île-du-Prince-Édouard. Geneviève L. Latour et Marie-Hélène Gagné sont devenues respectivement vice-présidente et secrétaire de l’organisme.

« Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux membres sortantes du conseil d’administration pour leur dévouement et leur leadership exceptionnel. Dans la foulée de notre congrès annuel portant sur l’héritage des femmes au sein de nos communautés, je suis contente d’accueillir de nouvelles représentantes qui sont prêtes à contribuer au rayonnement des femmes francophones et acadiennes », déclare Nour Enayeh, présidente de l’AFFC.

L’assemblée générale annuelle vient clôturer le congrès annuel de l’AFFC qui s’est déroulé du 12 au 14 septembre sous le thème « Femmes d’hier à aujourd’hui : transmission d’un héritage authentique ». Une trentaine de femmes leaders francophones et acadiennes de partout au pays ont pu profiter d’une programmation variée et de moments de partage et de réflexion pour laisser leur empreinte dans le mouvement féministe francophone.

Nous souhaitons remercier nos commanditaires pour leur confiance renouvelée envers l’AFFC et pour leur contribution au congrès annuel.



— 30 —

L’AFFC assure la mobilisation et le développement de son réseau pour mieux défendre les droits des femmes francophones et acadiennes et ainsi, créer une société féministe et inclusive.

Source :

Alexandra Lafontaine, agente de communications et aux relations publiques

Alliance des femmes de la francophonie canadienne

info@affc.ca